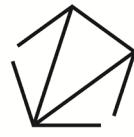




ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
ΓΑΛΛΙΚΗ ΣΧΟΛΗ ΑΘΗΝΩΝ



RÉSEAU
DES ÉCOLES FRANÇAISES
À L'ÉTRANGER

ACCORD DE CESSION NON EXCLUSIVE DE DROITS D'AUTEUR

Contribution à une publication scientifique

Je, soussigné(e) :

Nom et prénom :

Adresse :

ci-après dénommé(e) « l'Auteur »,

déclare être l'auteur ou l'autrice de la contribution provisoirement intitulée :

.....

ci-après la « Contribution »,

destinée à paraître dans la publication intitulée :

.....

dirigée par

ci-après la « Publication »,

éditée par l'École française d'Athènes,

ci-après dénommée « l'Éditeur »

Article 1 – Objet

Le présent accord a pour objet la cession non exclusive des droits patrimoniaux de l'Auteur sur la Contribution, aux fins de publication et de diffusion scientifique.

Article 2 – Cession de droits

Par le présent accord, l'Auteur cède à l'Éditeur, à titre gratuit, non exclusif et irrévocable, les droits patrimoniaux suivants :

- le droit de reproduction, par tous procédés connus ou inconnus à ce jour ;
- le droit de représentation, par tout mode de diffusion ;
- le droit d'adaptation strictement technique (mise en page, formats numériques, accessibilité), à l'exclusion de toute modification du contenu scientifique.

Cette cession est consentie :

- pour le monde entier ;
- pour la durée légale de protection des droits d'auteur ;
- sur tous supports, notamment imprimés et numériques (PDF, ePub, HTML), actuels ou futurs.

Article 3 – Publication et diffusion

L'Auteur autorise l'Éditeur à :

- publier la Contribution dans la Publication, sous forme imprimée et numérique ;
- diffuser la Contribution en accès libre et gratuit sur sa plateforme de diffusion en ligne, dans le cadre de sa politique de science ouverte.

Article 4 – Licence Creative Commons

L'Auteur autorise l'Éditeur à diffuser la Contribution sous la licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0.

Cette licence permet la reproduction et la diffusion non commerciale de la Contribution, sous réserve de la mention du nom de l'Auteur et sans modification du contenu.

Article 5 – Garanties de l'Auteur

L'Auteur garantit :

1. être le seul titulaire de l'ensemble des droits d'auteur sur la Contribution ;
2. que la Contribution est originale et inédite ;
3. que les droits de publication de la Contribution n'ont pas été cédés à un autre éditeur, qu'aucun droit de préférence n'a été accordé dans les termes de l'article L 132-4 du Code de la propriété intellectuelle, et qu'aucun apport des droits n'a été effectué au profit d'une société de gestion collective ;
4. que la Contribution ne porte atteinte à aucun droit de tiers, notamment au titre du droit d'auteur, du droit à l'image, de la vie privée ou des droits de la personnalité ;
5. qu'elle ne contient aucun propos illicite, diffamatoire ou contraire aux lois et règlements en vigueur.

En cas d'emprunts à des œuvres ou documents protégés (textes, images, tableaux, illustrations), l'Auteur s'engage à obtenir préalablement les autorisations nécessaires et à les transmettre à l'Éditeur.

L'Auteur demeure seul responsable du contenu de la Contribution.

Article 6 – Usage d'outils d'intelligence artificielle

L'Auteur déclare que la Contribution a été rédigée sans recours substantiel à un outil d'intelligence artificielle générative affectant la paternité ou l'originalité du texte.

Le cas échéant, l'Auteur indique les passages concernés et en assume l'entièvre responsabilité, notamment au regard des droits d'auteur et des droits des tiers (plagiat).

Article 7 – Modifications éditoriales

L'Éditeur se réserve le droit d'apporter à la Contribution les corrections formelles et ajustements éditoriaux nécessaires.

Un bon à tirer (version imprimée) ou un bon à diffuser (version numérique) sera soumis à l'Auteur avant toute diffusion.

Article 8 – Remise à l'Auteur

À la date de parution de la Publication, l'Éditeur remettra à l'Auteur un tiré à part de la Contribution sous la forme d'un fichier numérique au format PDF.

Article 9 – Données personnelles

Les données personnelles de l'Auteur sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. L'Auteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi.

Fait à Athènes, le

L'Auteur/Autrice